

St-Rémi d'Amherst, le 13 octobre 2015

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 13^{ième} jour du mois d'octobre 2015, à laquelle sont présents le maire, monsieur Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu
Ronald Robitaille

Denise Charlebois
Daniel Lampron

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Yves Duval est absent et son absence est motivée.

Monsieur Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et madame Bernadette Ouellette, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : Le courage s'accroît lorsqu'on ose et la peur lorsqu'on hésite (Syrus)

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et à messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Assemblée ordinaire du 13 octobre 2015

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Ratification de l'ordre du jour**
- 3. Ratification de la séance ordinaire du 14 septembre 2015 et de la séance extraordinaire du 1^{er} octobre 2015**

Résolutions numéros 193-15 à 219-15 inclusivement.
- 4. Ratification des déboursés pour le mois de septembre 2015**
 - 4.1. Déboursés du 01-09-2015 au 30-09-2015 pour un montant total de 98 021.97 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 41 217.40 \$
- 5. Correspondance**
 - 5.1 Club social de Vendée
 - 5.2 Fondation La Traversée
 - 5.3 Demande d'aménagement – Entrée du domaine Pépin
- 6. Administration générale**
 - 6.1 Offre de service Accès Cité – évaluation en ligne
 - 6.2 Réfection tennis et patinoire – Volet II pacte rural
 - 6.3 Offre de la Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf – Église St-Rémi
 - 6.4 Dépôt rapport GDG Environnement
 - 6.5 Billets – Spectacle Cabaret
 - 6.6 Information élection partielle – district #3
 - 6.7 Rencontre des bénévoles et entrepreneurs
 - 6.8 Pacte fiscal
 - 6.9 Dossier # 9808.31.1280

7. Sécurité publique

- 7.1 Dépôt rapport mensuel
- 7.2 Demande aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
- 7.3 Entente service protection incendie Boileau
- 7.4 Cotisation annuelle – Association des pompiers et des premiers répondants
- 7.5 Acceptation d'un transfert budgétaire

8. Travaux publics

- 8.1 Demande de transfert – Contrat déneigement Denis Galipeau Paysagiste Enr.
- 8.2 Programme PIIRL – priorisation des chemins
- 8.3 Information – Programme TECQ

9. Hygiène du milieu et environnement

- 9.1 Révision de la contribution financière pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles – Municipalité de Brébeuf
- 9.1 Révision de la contribution financière pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles – Municipalité d'Huberdeau

10. Urbanisme et mise en valeur du territoire

11. Loisirs et culture

- 11.1 Demande de subvention – Fondation Tremblant
- 11.2 Rencontre annuelle – Réseau Biblio
- 11.3 Parc linéaire et corridor aérobique – quote-part et pétition

12. Histoire et patrimoine

- 12.1 Projet "balado découverte"
- 12.2 Officialisation du nom "Parc David-Thomas"

13. Affaire(s) nouvelle(s)

14. Période de questions

15. Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 RÉS 220-15 : RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à la majorité

3 RÉS 221-15 : RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2015 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2015

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015 et de la séance extraordinaire du 1^{er}

octobre 2015, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal du 14 septembre 2015 et du procès verbal du 1^{er} octobre 2015, soient adoptés tel que rédigé.

Résolutions numéros 193-15 à 219-15 inclusivement.

Adoptée à la majorité

4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2015

4.1 RÉS 222-15 DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2015

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil ratifie les [déboursés](#) du 01-09-2015 au 30-09-2015 pour un montant total de quatre-vingt-dix-huit mille vingt et un dollar et quatre-vingt-dix-sept cents (98 021.97\$) ainsi que les salaires du personnel et la [rémunération](#) du conseil pour un montant de quarante et un mille deux cent dix-sept dollars et quarante cents (41 217.40 \$).

Adoptée à la majorité

5 CORRESPONDANCES

5.1 CLUB SOCIAL DE VENDÉE

Le directeur général, monsieur Bernard Davidson transmet au conseil les remerciements provenant du Club social de Vendée relativement au bon travail des employés municipaux lors du bazar lequel a été tenu les 5 et 6 septembre 2015.

5.2 FONDATION LA TRAVERSÉE

La Fondation La Traversée a témoigné ses remerciements à la municipalité d'Amherst en tant que partenaire dans le cadre de la Marche laquelle a eu lieu le 13 septembre dernier.

5.3 RÉS 223-15 DEMANDE AMÉNAGEMENT- ENTRÉE DU DOMAINE PÉPIN

CONSIDÉRANT la demande d'aménagement paysager à l'intersection de la route 323 et le chemin du domaine Pépin;

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil mandate le comité consultatif en urbanisme de prendre connaissance de la demande, de procéder aux vérifications nécessaires et de faire une recommandation lors d'une prochaine séance.

Adoptée à la majorité

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 RÉS 224-15 OFFRE DE SERVICE ACCÈS CITÉ – ÉVALUATION EN LIGNE

Proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil autorise l'adhésion à Accès Cité pour l'évaluation en ligne tel que déposé. Que les coûts soient prévus au budget 2016 et que la directrice générale adjointe soit autorisée à signer les documents nécessaires.

Adoptée à la majorité

6.2 **RÉS 225-15** **RÉFECTION TENNIS ET PATINOIRE – VOLET II PACTE RURAL –
AFFECTATION -FONDS DE PARC ET TERRAIN DE JEUX**

CONSIDÉRANT la résolution 173-15 autorisant les projets de réfection du terrain de tennis et de la patinoire à Vendée;

CONSIDÉRANT QUE les projets ont été réalisés et les déboursés encourus;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides nous avise qu'il n'y a plus de fonds disponibles dans le programme d'aide du pacte rural 2014-2015 et qu'aucune demande de remboursement ne peut être déposée.

Proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil autorise l'utilisation du fonds de parcs et terrain de jeux pour payer les sommes encourues liées à la réfection du terrain de tennis et de la patinoire à Vendée.

Adoptée à la majorité

6.3 **RÉS 226-15** **OFFRE DE LA PAROISSE SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF – ÉGLISE ST-
RÉMI**

CONSIDÉRANT la fermeture officielle de l'église de Saint-Rémi ayant eu lieu le 30 août 2015;

CONSIDÉRANT l'offre reçue d'exercer le privilège de première acquisition ou de premier refus de la Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf concernant l'église de Saint-Rémi pour la somme nominale de 1 \$;

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil demande à la Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf, un moratoire de six mois sur le patrimoine religieux et sur l'acquisition de l'église St-Rémi.

QUE le conseil mandate madame la conseillère Denise Charlebois et monsieur le conseiller Yves Duval de former un comité de travail et conjointement avec le comité histoire et patrimoine d'analyser la proposition et de faire une recommandation au conseil quant à la proposition soumise par l'Abée Alain Morin en date du 28 septembre 2015.

Adoptée à la majorité

6.4 **DÉPÔT RAPPORT GDG ENVIRONNEMENT**

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport final relativement au contrôle biologique des moustiques et des mouches noires de la Municipalité. Le rapport est disponible au bureau municipal pour consultation. Globalement, l'efficacité moyenne des traitements a été de 94%.

6.5 **RÉS 227-15** **ACHAT DE BILLETS – SPECTACLE CABARET**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil autorise l'achat de dix (10) billets au coût de vingt dollars (20 \$) chacun pour la présentation du spectacle spécial Halloween lequel aura lieu le samedi 24 octobre 2015 au Centre Communautaire Cyrille Garnier à Vendée. Ces billets seront distribués à des membres des organismes de la Municipalité.

Adoptée à la majorité

6.6 **INFORMATION ÉLECTION PARTIELLE – DISCTRICT # 3**

Le directeur général monsieur Bernard Davidson informe le conseil des principales étapes du déroulement de l'élection partielle laquelle pourrait avoir lieu le 22 novembre prochain dans le district # 3. Cette information sera disponible sur le site web (<http://municipalite.amherst.qc.ca/>).

6.7 **RÉS 228-15** **RENCONTRE DES BÉNÉVOLES ET DES ENTREPRENEURS**

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil autorise les déboursés pour la tenue de la rencontre annuelle de la Municipalité laquelle se tiendra le vendredi 27 novembre 2015 jusqu'à concurrence des crédits prévus au budget.

Adoptée à la majorité

6.8 **PACTE FISCAL**

Le maire, monsieur Bernard Lapointe fait un résumé de [l'accord de partenariat](#) entre les municipalités et le Gouvernement du Québec pour la période 2016-2019. À noter que la municipalité a voté contre ce pacte fiscal.

6.9 **RÉS 229-15** **DOSSIER NO 9808.31.1280**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une requête introductive dans le dossier no 9808.31.1280;

CONSIDÉRANT la fermeture récente de notre bureau d'ingénieur;

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil mandate le directeur général monsieur Bernard Davidson à recourir au service d'une firme d'ingénieur et d'un biologiste afin d'assurer le suivi du dossier et pour toutes les interventions nécessaires au règlement.

QUE le conseil autorise le directeur général, monsieur Bernard Davidson, à signer tous les documents requis.

Adoptée à la majorité

7 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.1 **DÉPÔT RAPPORT MENSUEL**

Le directeur général, monsieur Bernard Davidson dépose le rapport d'intervention du service incendie pour le mois de septembre 2015.

7.2 **RÉS 230-15** **DEMANDE AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL**

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgences;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgences;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Amherst désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Amherst prévoit la formation de cinq (5) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Laurentides en conformité avec l'article 6 du Programme.

Proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Laurentides.

Adoptée à la majorité

7.3 RÉS 231-15 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE SERVICE DE PROTECTION À LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU POUR L'ANNÉE 2016

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil est favorable au renouvellement de l'entente et mandate à cet effet monsieur le conseiller Yves Duval et le directeur général monsieur Bernard Davidson à rencontrer les parties impliquées afin d'établir les modalités du renouvellement.

Adoptée à la majorité

7.4 RÉS 232-15 COTISATION ANNUELLE – ASSOCIATION DES POMPIERS ET PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT QUE les pompiers et premiers répondants ont participé à la réunion annuelle tenue le 8 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QU'ils ont donné leur accord écrit permettant à la Municipalité de verser leur salaire aux fins de leur cotisation annuelle;

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil autorise le versement de mille deux cent soixante-seize dollars et cinquante cents (1 276.50 \$) à titre de cotisation annuelle à l'Association des

pompiers et premiers répondants pour les vingt-trois pompiers ayant participé à la réunion annuelle.

Adoptée à la majorité

7.5 RÉS 233-15 ACCEPTATION D'UN TRANSFERT BUDGÉTAIRE

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil accepte le transfert budgétaire tel que proposé;

02 22000 310	Frais de déplacement	(3 500 \$)
02 22000 640	Pièces et accessoires	3 500 \$

Adoptée à la majorité

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 RÉS 234-15 DEMANDE DE TRANSFERT – CONTRAT DÉNEIGEMENT DENIS GALIPEAU, PAYSAGISTE ENR.

CONSIDÉRANT la résolution no 152-15 autorisant le renouvellement de l'offre de service de Denis Galipeau Paysagiste enr pour le déneigement de la saison 2015-2016;

CONSIDÉRANT QUE Denis Galipeau paysagiste Enr. a vendu son entreprise à Claude Galipeau Enr.

Proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil autorise la demande de transfert de tous les contrats de déneigement de la saison 2015-2016 de "Denis Galipeau Paysagiste Enr. à Claude Galipeau Enr. et ce conditionnel à l'obtention des documents requis.

Adoptée à la majorité

8.2 PROGRAMME PIIRL – PRIORISATION DES CHEMINS

Le directeur général, monsieur Bernard Davidson dépose la résolution adoptée à la séance ordinaire du conseil des maires tenue le 17 septembre 2015 relativement à la confirmation du réseau routier prioritaire dans le cadre du PIIRL ainsi qu'une copie du schéma.

8.3 INFORMATION – PROGRAMME TECQ

Le directeur général, monsieur Bernard Davidson informe le conseil que nous sommes toujours en attente de l'acceptation de la programmation des travaux du ministère des Affaires Municipales dans le cadre du programme TECQ.

9 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

9.1 RÉS 235-15 RÉVISION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le maire, monsieur Bernard Lapointe et le directeur général, monsieur Bernard Davidson soit autorisé à négocier les nouveaux tarifs avec la

municipalité de Brébeuf en fonction des nouveaux coûts du récent contrat accordé par la MRC des Laurentides.

Adoptée à la majorité

9.2 RÉS 236-15 RÉVISION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À LA MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le maire, monsieur Bernard Lapointe et le directeur général, monsieur Bernard Davidson soit autorisé à négocier les nouveaux tarifs avec la municipalité d'Huberdeau en fonction des nouveaux coûts du récent contrat accordé par la MRC des Laurentides.

Adoptée à la majorité

10 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

11 LOISIRS ET CULTURE

11.1 RÉS 237-15 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION TREMBLANT

CONSIDÉRANT le nombre grandissant d'inscription au camp de jour de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel d'avoir au sein du camp de jour, une ressource spécialisée pour gérer les troubles de comportement de différents niveaux;

Proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil présente une demande d'aide financière auprès de la Fondation Tremblant afin d'embaucher une ressource spécialisée pour le camp de jour 2016 et que la directrice générale adjointe soit autorisée à signer tous les documents nécessaires.

Adoptée à la majorité

11.2 RÉS 238-15 RENCONTRE ANNUELLE – RÉSEAU BIBLIO

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil autorise madame la conseillère, Denise Charlebois et madame Linda Proulx et madame Jeannine Dallaire à participer à la rencontre annuelle du Réseau Biblio laquelle aura lieu à Sainte-Agathe le 5 novembre 2015 et que les frais inhérents leur soient remboursés selon les politiques en vigueur.

Adoptée à la majorité

11.3 RÉS 239-15 PARC LINÉAIRE ET CORRIDOR AÉROBIQUE – PÉTITION ET QUOTE-PART

Proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil autorise de verser la quote-part annuelle pour le corridor aérobique de l'ordre de deux mille quatorze dollars (2 014,00 \$) pour l'année 2016.

Adoptée à la majorité

RÉS 240-15 PARC LINÉAIRE ET CORRIDOR AÉROBIQUE – PÉTITION ET QUOTE-PART

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil appui la pétition et la rend disponible pour signature demandant au gouvernement du Québec de maintenir son programme d'entretien de la Route Verte afin de préserver cet outil de développement.

Adoptée à la majorité

12 HISTOIRE ET PATRIMOINE

12.1 RÉS 241-15 PROJET "BALADO DÉCOUVERTE"

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil autorise la demande de contribution de mille dollars (1 000,00\$) pour l'application mobile du projet "balado découverte" dans le cadre du projet "la Route des Belles Histoires".

Adoptée à la majorité

12.2 OFFICIALISATION DU NOM "PARC DAVID-THOMAS"

La Commission de toponymie nous a informés qu'elle a officialisé lors de la réunion du 25 septembre 2015, le nom Parc David-Thomas pour désigner le parc situé près du chalet des loisirs.

15 RÉS 242-15 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité

Bernard Lapointe,
Maire

Bernadette Ouellette
secrétaire-trésorière adjointe et
directrice générale adjointe

Je, Bernard Lapointe, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bernard Lapointe,
Maire